

REGLEMENT de la Bourse du Puériculture

Elle est organisée par l'association "**Les Enfants de Dorli**".

La bourse de puériculture est ouverte à tous, sauf commerçants professionnels.

!! Modalités d'inscription : !!

- ➔ Renvoyer le bulletin ci-joint accompagné du paiement (chèque à l'ordre de "Les Enfants de Dorli").
- ➔ Seules les inscriptions munies du règlement, envoyées dans le délai imparti et à la bonne adresse (cf bulletin), seront retenues.
- ➔ Vous recevrez un mail retour, avec un numéro de réservation, puis le jour de la bourse nous vous donnerons un numéro d'emplacement.
- ➔ Votre chèque ne sera encaissé que le lendemain de la manifestation.

Important : l'emplacement réservé est nominatif.

Horaires d'ouverture au public : de 9h00 à 14h00

Lieu : ESPACE PLURIEL, rue Arthur Silberzahn, 67120 DORLISHEIM

Organisation :

- L'accès à la salle pour l'installation des exposants se fera dès 8h00.
- Les animaux ne sont pas autorisés.
- **Les tables mises à votre disposition sont propriétés de la commune et sont à protéger** (merci d'emmener une nappe ou du tissu).
- Les stands de boissons et denrées alimentaires sont exclus.
(Une petite restauration sera proposée par l'association le jour de la bourse de puériculture).
- N'est autorisé à la vente que du matériel en rapport à l'enfance (0-16 ans) et à la grossesse.
- **Les exposants sont priés de prévoir leur monnaie.**
- Les exposants sont priés de laisser leur emplacement propre à leur départ et de garer leur véhicule au parking exposant après déchargement (dégager l'accès à la salle des fêtes).
- Les exposants s'engagent à ne pas encombrer les issues de secours.

- Les exposants s'engagent à ne pas déborder de leur emplacement.
- **Aucun remboursement de la réservation ne sera effectué en cas d'absence le jour de la manifestation.**
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou accident qui peuvent survenir aux stands ou dans le périmètre de la manifestation.
- L'association se donne le droit de refuser une inscription d'un exposant si ce dernier n'a pas respecté les règles définies par le règlement lors d'une vente précédente.
- La responsabilité civile de l'exposant sera engagée pour tous les dégâts ou accidents que celui-ci aura provoqué directement ou indirectement.



L'association propose une pré-vente de formule petit déjeuner et de snacking salé.

En complétant le bulletin d'inscription ci-joint, vous pouvez d'avance indiquer et payer vos consommations. Vous recevrez ainsi, le jour J, les tickets correspondant à votre commande. Celle-ci peut vous être apportée si vous le souhaitez, directement à votre emplacement entre 8h30 et 9h30 pour le petit déjeuner et 11h30 et 12h30 pour le déjeuner.



Pour plus d'infos :

- soit nous appeler au 06.70.34.32.74 (Ludivine MUHR)
- soit par mail : lesenfantsdedorli@gmail.com
- soit via facebook ou instagram :
www.facebook.com/lesenfantsdedorli
www.instagram.com/lesenfantsdedorli67
et messenger



N°.....

BULLETIN D'INSCRIPTION à la bourse de puériculture

du 15 novembre 2026 à Dorlisheim (salle Espace Pluriel)

lesenfantsdedorli@gmail.com

UNIQUEMENT À envoyer ou à déposer à l'adresse suivante :

Les Enfants de Dorli', chez **Madame Ludivine MUHR – 15 rue des Etangs - 67120 Dorlisheim.**

Pour le **vendredi 6 novembre 2026 dernier délai**, muni de votre règlement, faute de voir la réservation annulée.

!!! Attention : seules sont valables les inscriptions ayant fait l'objet d'un numéro de réservation qui vous sera transmis en retour par mail. !!!

Nom

Prénom :

.....

Né(e) le :/...../..... à

Département : Nationalité :

Adresse complète :

.....

Téléphone :/...../...../...../.....

Courriel :@.....

Titulaire de la pièce d'identité Numéro :

.....

Délivrée le :/...../..... par :

J'ai connu cet évènement grâce à :

☐ Facebook/Instagram Les enfants de Dorli'

☐ Mail d'inscription Les Enfants de Dorli'

☐ Bouche à oreille ☐ Sites d'annonces

☐ Autre

Je déclare sur l'honneur (cochez les cases correspondantes) :

- ☐ Ne pas être commerçant (e)
- ☐ Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ☐ Ne pas procéder à la revente de matériel acheté le jour même sur le même lieu
- ☐ Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- ☐ J'ai pris connaissance du règlement joint à ce présent bulletin.
- ☐ En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de l'organisation de la bourse de puériculture uniquement.

	Tarif	Qté	Total
EMPLACEMENT			
1 table de 2 mètres + 1 mètre <i>(limité à 2 tables maximum par exposant)</i>	13 €		
RESTAURATION			
Formule petit déjeuner <i>(en pré-commande uniquement)</i> <i>(1 boisson chaude et 1 viennoiserie)</i>	3,00 €		
Sandwich Jambon <i>(pain baguette, jambon, beurre)</i>	3,50 €		
Sandwich Jambon-fromage <i>(pain baguette, jambon, beurre, fromage emmental)</i>	3,50 €		
Sandwich Végétarien <i>(pain baguette, fromage frais, tomate, emmental)</i>	3,50 €		
Paire de knacks de volaille avec pain baguette	3,00 €		
		Total	

Ci-joint mon règlement de€

Je souhaite que **ma commande de snacking me soit apportée au stand :**

☐ Oui ☐ Non

Mode de paiement : ☐ chèque (A l'ordre de : Les enfants de Dorli ')

☐ espèces *(si espèces, remises en mains propres uniquement)*

Indiquer un courriel pour la confirmation de la réservation (dans ce cas, merci d'accuser réception par retour d'email).

.....@.....

Date :/...../.....

Signature :